



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 14 octobre 2026

GSK : 1.217 licenciements malgré des bénéfices records et des centaines de millions d'euros d'aides publiques

À l'issue du Conseil d'entreprise extraordinaire organisé ce jour, la direction de GSK Belgique a annoncé son intention de supprimer 1.217 emplois sur ses sites belges, dont 735 cadres et 482 employés.

Pour la CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE) et la CNE, cette annonce est inacceptable et socialement indécente.

Alors que l'entreprise invoque une nouvelle fois la compétitivité et la rentabilité, les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2025, GSK Belgique a enregistré près de 2,4 milliards d'euros de bénéfices et le groupe a distribué 5,7 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires. Dans le même temps, ce sont aujourd'hui 1.217 travailleurs et leurs familles qui sont appelés à payer la facture.

Cette restructuration intervient également après des années de soutien massif des pouvoirs publics. Selon les estimations de la CSC, basées sur des sources officielles, GSK aurait bénéficié en 2025 d'environ 481 millions d'euros d'aides publiques et d'avantages fiscaux, notamment via les dispositifs de soutien à la recherche et au développement, les réductions de précompte et différents mécanismes fiscaux.

La CSCBIE et la CNE ne remettent pas en cause l'existence de ces aides. Une politique industrielle ambitieuse nécessite des investissements publics. Mais lorsque des entreprises qui reçoivent des centaines de millions d'euros de soutien collectif annoncent simultanément des suppressions massives d'emplois, une question de fond se pose : quelles contreparties exige-t-on en matière d'emploi et d'ancrage industriel ?

« Comment justifier la suppression de 1.217 emplois dans une entreprise qui demeure extrêmement rentable et qui a bénéficié d'importants soutiens publics ? Les travailleurs ont contribué à créer cette richesse. Ils ne peuvent pas devenir la variable d'ajustement pendant que les actionnaires continuent de percevoir des dividendes colossaux. », dénonce Aurore Joly, secrétaire régionale à la CSCBIE.

« Derrière ces chiffres, il y a 1.217 travailleurs, des familles, mais aussi un savoir-faire et une expertise accumulés pendant des années. Cette annonce est un coup dur pour l'ensemble du personnel et pour l'ancrage industriel et scientifique de GSK en Belgique. Nous attendons de la direction qu'elle justifie ses choix et qu'elle examine sérieusement

toutes les alternatives aux licenciements. », déclare Thomas Benoussaid, secrétaire régional de la CNE.

Pour la CSCBIE et la CNE, l'actualité démontre plus que jamais la nécessité de conditionner les aides publiques à des engagements clairs en matière d'emploi, d'investissements industriels et de maintien de l'activité sur le territoire belge.

La Belgique et l'Europe ont besoin d'une industrie chimique et pharmaceutique forte. Les moyens publics doivent servir à soutenir l'emploi, la production et l'investissement dans nos entreprises, et non à accompagner des stratégies de réduction des coûts dictées par les attentes des marchés financiers.

La CSCBIE et la CNE accompagneront les travailleurs concernés tout au long de la procédure Renault et exigent l'ouverture immédiate d'une véritable concertation sociale afin d'examiner toutes les alternatives possibles aux licenciements annoncés.

Les travailleurs ont contribué à bâtir cette industrie. Ils ne peuvent en devenir la variable d'ajustement.

Pour plus d'informations :

- Aurore Joly, secrétaire régionale à la CSCBIE, 0485/49 36 04
- Koen De Kinder, secrétaire national à la CSCBIE, 0478/45 42 55
- Thomas Benoussaid, secrétaire régional à la CNE, 0473/ 890 897
- Michel Barbuto, secrétaire national à la CNE, 0478/48 73 74